



MAISON POUR TOUS  
DE PENHARS

39 boulevard de Bretagne  
29000 QUIMPER  
02 98 55 20 61  
accueil@mptpenhars.com  
www.mptpenhars.com

# DOSSIER D'ADHÉSION

## ENFANCE-JEUNESSE 2017 / 2018

6-9 ans (ALSH)  10-13 ans (pré-ado)  14-17 ans (ado)

Date adhésion : / /

N° adhérent :



Saisie inf.

PHOTO

\*NOM : \_\_\_\_\_

\*PRÉNOM : \_\_\_\_\_

\*DATE DE NAISSANCE : / /  Fille  Garçon

\*ADRESSE : \_\_\_\_\_

\*CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ \*COMMUNE : \_\_\_\_\_

TÉL. PORTABLE DU JEUNE : \_\_\_\_\_

\*Responsable légal n° 1 : M / Mme \_\_\_\_\_

\* Tél. portable/domicile : \_\_\_\_\_ \*Tél. travail : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Responsable légal n° 2 : M / Mme \_\_\_\_\_

Tél. portable/domicile : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

### INFORMATIONS ET DOCUMENTS À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT \* À LA MPT POUR QUE LE DOSSIER SOIT COMPLET

- \*ADHÉSION A LA MPT (3€ : ESP / CHQ / AUTRE)  \*N° ALLOC. CAF : \_\_\_\_\_
- \*COPIE DES VACCINS (carnet de santé)  QUOTIENT FAMILIAL : \_\_\_\_\_
- \*COPIE DE L'ATTESTATION DE DROITS A L'ASSURANCE MALADIE
- \*COPIE DE L'ATTESTATION DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE
- \*CE DOSSIER DÛMENT COMPLÉTÉ ET SIGNÉ (pages 3 et 4)

### EN COMPLÉMENT

- TEST D'AISANCE AQUATIQUE  PHOTO DE L'ENFANT (6-9 ans)
- (obligatoire en cas d'activité nautique)



# AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, responsable légal de l'enfant, autorise mon enfant

à quitter la MPT de Penhars avec :

M  Mme  \_\_\_\_\_

M  Mme  \_\_\_\_\_

à rentrer seul(e) à l'issue de son activité.

---

## AUTORISATION DE PUBLICATION / DROIT À L'IMAGE

J'autorise

Je n'autorise pas

la Maison Pour Tous de Penhars à reproduire ou représenter la ou les photographies prises par un membre de l'équipe et me représentant ou représentant mon ou mes enfants mineurs pour les usages suivants :

- Présentation en public lors d'expositions sans limitations de lieux, de supports et de formats ;
- Diffusion sur l'ensemble des supports de communication de la MPT de Penhars, Quimper Agglomération ou de la Ville de Quimper à l'exclusion de tout usage commercial ;
- Publication dans les revues, ouvrages et journaux de la presse locale, régionale ou nationale ;
- Illustration du site internet de la MPT de Penhars ou de tout autre support de communication propre à la structure.

---

## MESURES EN CAS D'URGENCE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le/la responsable de la structure ou du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

A Quimper le / /

Signature :

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout manquement au règlement pourra être suivi d'une sanction (pouvant aller jusqu'à l'exclusion) puis d'une réparation. La Maison Pour Tous de Penhars s'engage à en informer les parents.

- Je respecte les animateurs. Toute insulte ou attitude irrespectueuse sera immédiatement sanctionnée.
- Je respecte les autres adhérents, les horaires d'ouverture ainsi que le matériel mis à ma disposition.
- Une facture sera envoyée aux parents en cas de dégradations volontaires.
- La consommation de cigarettes, d'alcool ou de drogues est interdite dans l'enceinte de la MPT et lors des activités.
- Pour des questions d'hygiène alimentaire, **il est interdit de manger sur les accueils** en dehors des activités organisées sur ce thème.
- Je suis responsable de mes affaires personnelles. L'équipe d'animation se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Je suis sous la responsabilité et l'autorité des animateurs lors des animations et des activités extérieures.
- Je m'engage à participer aux activités et aux ateliers auxquels je m'inscris. **En cas de désistement, je m'engage à prévenir les animateurs au moins deux jours avant.** L'inscription se fait au moment du règlement. Sauf motif valable, le coût de l'activité sera encaissé.
- Je respecte les modalités de paiement des activités et des séjours.
- Je ne pourrai fréquenter les accueils et participer aux activités que lorsque j'aurai rempli et rapporté le dossier d'adhésion et réglé les 3 € de cotisation.

*Signature du jeune*

*Signature d'un(e) responsable légal*

## TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS (demi-journée) 6 – 9 ANS

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
0 à 400	0,50 €
401 à 630	2,50 €
631 à 840	3,75 €
841 à 1050	5 €
1051 à 1260	6 €
1261 à 1680	6,75 €
>1680	7,50 €

## ACCUEILS JEUNESSES 10 – 13 ANS / 14 – 17 ANS

L'adhésion est obligatoire pour avoir accès aux accueils.

Certaines activités peuvent être payantes.

Un programme des activités est édité à chaque période de vacances scolaires.